

LE DROIT A LA SANTE POUR TOUS

LA VACCINATION

«Chaque année, l'UNICEF contribue à vacciner 40% des enfants dans le monde, déclare Michèle Barzach présidente de l'UNICEF France. La vaccination permet chaque année d'éviter environ 2 à 3 millions de décès. Les vaccins luttent contre la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, ou la rougeole, des maladies graves qui touchent plus largement les enfants.»

Dans le monde, **un nouveau-né sur cinq**, soit près de 20 % des tous-petits, ne reçoit pas les trois doses du vaccin contre la diphtérie, le tétanos et la coqueluche, qui pourraient lui sauver la vie. Au cours de la seule année 2011, 1,5 million d'enfants sont morts de maladies que l'on peut prévenir grâce aux vaccins actuellement recommandés. **Premier acheteur de vaccins au monde**, l'UNICEF a commandé près de 2 milliards de doses de vaccins en 2012 et plus de 500 millions de seringues afin d'immuniser 36 % des enfants dans le monde. **Aujourd'hui encore, trop d'enfants se retrouvent sans protection contre les maladies évitables.**



Vaccin : substance médicale que l'on injecte à une personne pour la protéger contre des maladies.

La rougeole : hautement contagieux, le virus de la rougeole est un grand tueur d'enfant en Afrique. Il peut causer des incapacités permanentes.

La coqueluche : également très contagieuse, elle entraîne souvent la mort, mais aussi des quintes de toux prolongées et épuisantes qui peuvent durer trois mois

Le tétanos : est dû à des bactéries d'origine naturelle qui rentrent dans le corps grâce à des plaies ouvertes. Si elle n'est pas soignée, cette maladie est mortelle.

La diphtérie : même après un vaccin, 1 enfant sur 10 meurt de cette infection bactérienne qui se propage par contact. Elle peut aussi endommager le cœur et le système nerveux.

L'UNICEF fait appel aux dons pour financer l'achat de ces vaccins.

Par exemple :

Vaccins contre la rougeole :

25 Flacons de 10 doses pour protéger 250 enfants contre une maladie qui tue encore = 60,00€

Vaccins contre la polio :

10 Flacons de 20 doses pour protéger 200 enfants de la poliomyélite = 27,00€

Julie, Auriane et Océane

LE DROIT DE S'EXPRIMER

LES VIDEOS DU CLUB UNICEF

Des élèves du Club ont créé des clips vidéos pour dénoncer le racket, le harcèlement, les bagarres, le sexisme

Vidéo 1 : La bagarre

Acteurs : Mathéo, Laning, Yoan, Mathew, Léo et Raphaël

Synopsis : Raphie pousse Léo qui tombe au sol. Yoan arrive et pousse Mathéo. Léo se relève et pousse à son tour Raphie. Mathew intervient pour calmer les choses. Il est le médiateur et fait se réconcilier les copains.

Vidéo 2 : Le racket

Acteurs : Itzalan, Armel, Yanis, Loris et Mathew

Synopsis : Itzalan et Armel se font racketter par Loris et Yanis. Ils leur donnent leur argent de poche. Mathew apprend le racket et intervient.

Vidéo 3 : Le sexisme

Acteurs : Mara, Thomas, Jonas, Maely, Mathew, Léo et Mathéo

Synopsis : Deux filles discutent quand soudain deux garçons arrivent en balançant des papiers. Ils leur disent de balayer. Les filles refusent. Les garçons insistent en disant que balayer est le travail des filles ! Mathew arrive et dit à ses amis de s'excuser et de ramasser eux-mêmes leurs papiers.

Vidéo 4 : Le harcèlement

Acteurs : Laurena, Vanina, Ludivine, Marie, Mathew et Maxence

Synopsis : Ludivine pleure dans le couloir. Des filles passent à côté et se moquent d'elle en jetant des papiers. Elle se fait bousculer, son sac est vidé. Mathew intervient pour mettre fin à cet harcèlement.

Ces vidéos sont faites pour dénoncer des comportements dangereux ou incorrects et qui peuvent arriver au collège. Il faut pouvoir en parler pour éviter qu'ils se produisent ou reproduisent. Ces vidéos seront disponibles sur le site du collège.

Mathéo